



INFORMATIONS COVID-19

Coronavirus COVID-19 : point d'information du 19/03 à 17h30

Le Conseil départemental du Val-de-Marne a pris différentes mesures préventives : fermeture d'équipements, annulation ou report d'événements. Il assure cependant la continuité du service public pour les urgences (MDPH, EDS, PMI, accueil téléphonique) ainsi que ses missions d'assainissement, de voirie... L'article est régulièrement mis à jour.



Communiqué

COMMUNIQUE

COVID-19 : le Département mobilisé. Christian Favier, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne fait le point de la situation au 19 mars 2020.



SERVICE PUBLIC

Focus sur les missions du Département essentielles et utiles au quotidien grâce aux agentes et agents mobilisés sur le terrain.

